

Les informations
associatives
et municipales

n°23
mai 2021

Les Rendez- vous

À la une Concours photos "Retour vers le futur en Pays d'Ancenis"

Une nouvelle formule pour le concours photos de l'été

La Ville d'Ancenis Saint-Géréon organise un concours photo chaque été au logis Renaissance. Cette année, il évolue en se déclinant **en trois parties : concours enfants (- de 16 ans) ; concours amateur-rices adultes ; concours professionnel-les.**

En écho à l'exposition présentée au 1^{er} étage du logis Renaissance tournée vers le passé de la ville, les organisateurs ont souhaité permettre aux concurrents de donner libre cours à leur imagination avec un thème résolument ouvert : **"Retour vers le futur en Pays d'Ancenis"**. Toute déclinaison, interprétation ou référence est possible ! Les concours donneront lieu à une **exposition au logis Renaissance du château, du 3 juillet au 29 août 2021**. Chaque catégorie disposera d'une salle au 2^e étage du logis.

Cette édition, est **parrainée par Jean-Félix Fayolle, reporter-photographe**. Un jury décernera des prix dans chaque catégorie. Les visiteurs seront eux aussi invités à voter et à décerner les "Prix du public". Plus de 1 400 € de prix seront décernés (numéraires, bons d'achats chez les photographes, places de cinéma et de théâtre, abonnement à une revue photo).

Aucun droit d'inscription n'est demandé aux participant-es. Les enfants ont jusqu'au 26 juin pour déposer ou envoyer leurs photos à la mairie ; les adultes et professionnel-es doivent s'inscrire en ligne et déposer une ou deux photos avant le 9 juin.

Renseignements, inscriptions et règlement de chaque concours sont à retrouver sur www.ancenis-saint-gereon.fr ou à retirer en mairie, au cabinet du maire/Service communication.

Information COVID-19

Toutes les manifestations indiquées dans ce document avec ce pictogramme :  sont annoncées sous réserve de nouvelles mesures liées au protocole sanitaire.

Animation - "Place au dessin"

Ouverte aux enfants de 6 à 14 ans.

Samedi 29 mai

La Bouffée d'art et Le MAT s'associent pour proposer une journée de pratique du dessin en extérieur en partenariat avec le Département Loire-Atlantique et l'École des Beaux-Arts de Nantes-Saint-Nazaire. L'inscription est gratuite.

Programme des ateliers

14h15 : balade dessinée sur les bords de Loire en direction du théâtre et de la Chapelle des Ursulines.

- 12 enfants maximum avec deux animatrices, Stéphanie Chauvat et Emmanuelle Salazar, de La Bouffée d'Art.

14h15 : atelier plâtre et graphismes. Rendez-vous à la Bouffée d'art - Le Relais de poste 120 rue Général Leclerc

- 12 enfants maximum avec 2 animateurs, Affif Cherfaoui et Myriam Trillard, de La Bouffée d'Art.

16h30 : installation des productions de la journée du MAT et de la Bouffée d'Art. Défilé des drapeaux. Rendez-vous au MAT Ancenis-Saint-Géréon - Chapelle des Ursulines.

*Inscription obligatoire et renseignements auprès de Myriam Trillard - La Bouffée d'Art
06 33 48 38 82 - www.labouffeedart.fr*



Ancenis-Saint-Géréon

Inscriptions aux 24h de VTT de la Loire

Le Pays d'Ancenis Basket et le Rugby Club du Pays d'Ancenis, en collaboration avec la ville, organisent la première édition des "24h et 3h de VTT de la Loire", une course de VTT, proposée aux amateurs comme aux passionnés, sous forme de relais en solo ou en équipe. Elle se tiendra les samedi 28 et dimanche 29 août.

Une aventure alliant dépassement de soi, fatigue et esprit d'équipe.

Ici, rien de plus important que d'aller au bout de soi-même et passer un week-end mémorable.

Inscriptions dès maintenant sur <https://www.timepulse.run/>

Renseignements : 09 82 39 56 49



côté culture

Exposition "Ainsi soient-elles" au centre de vaccination

Hall de la Charbonnière, Espace Edouard Landrain. Attention, cette exposition n'est pas en libre accès au public mais visible uniquement pour celles et ceux qui ont un rendez-vous au centre de vaccination.

Afin de permettre aux artistes d'exposer malgré la fermeture des lieux d'exposition et d'apporter un peu de légèreté pour les personnes qui se rendent au centre de vaccination, la municipalité d'Ancenis-Saint-Géréon a eu l'idée de mettre en place une exposition. C'est avec le collectif d'artistes "Ainsi soient-elles" que le projet s'est rapidement mis en place. L'espace d'attente est ainsi transformé en galerie d'art. Le collectif "Ainsi soient-elles", initié par Vincent Sarazin, photographe, tord le cou au diktat qui voudrait que le corps de la femme se doive d'être jeune, mince, athlétique et loger dans un petit 38. "Tous les corps de femmes sont parfaits, quelle que soit leur morphologie". Les artistes du collectif, souhaitent le démontrer à travers leurs regards et modes d'expressions croisés. "Ainsi soient elles" propose de mélanger la perception d'un photographe, d'artistes plasticiennes, de dessinateurs-illustrateurs, d'une sculptrice et d'une autrice.



côté asso et infos

GESTION DE L'EAU ET DES INONDATIONS : DONNEZ VOTRE AVIS

Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières, lacs et lagunes, de nos nappes souterraines et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations.

C'est une ambition collective majeure pour les années à venir. Les enjeux sont vitaux car nous devons adapter nos territoires face au dérèglement climatique et enrayer la disparition de la biodiversité.

Les schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux ainsi que les plans de gestion des risques d'inondation, qui tracent sur les territoires les politiques publiques pour l'eau et les risques d'inondation, sont en cours d'élaboration. Ils seront adoptés début 2022 et mis en œuvre dans chaque bassin hydrographique de 2022 à 2027. Cette consultation nationale, c'est l'occasion de vous informer et de vous exprimer sur des décisions qui nous engagent collectivement.

Jusqu'au 1^{er} septembre 2021, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations.

Pour répondre au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr ou venez retirer un formulaire à l'accueil de la mairie.



RENCONTRES SUR LES MOBILITÉS DOUCES – PERMANENCES D'ÉLU-ES OUVERTES

Samedis 22 et 29 mai de 10h à 12h, salle du conseil en mairie (ou autre lieu en fonction du nombre d'inscriptions).

Ces deux samedis seront consacrés aux échanges sur les mobilités douces et à une présentation des premiers aménagements projetés par la ville. Intéressé-e ? Sur inscription au 02 40 83 99 40 ou à mairie@ancenis-saint-gereon.fr

ET SI VOUS DEVENIEZ FAMILLE DE CŒUR ?

L'association nantaise Manou Partages raccommode les liens, tisse des relations pour bien grandir d'une part et bien vieillir de l'autre, pour que chacun s'épanouisse. Cela est bénéfique pour toutes et tous, toutes générations confondues : pour les aînés qui ont une expérience, des savoir-faire à transmettre, pour les enfants en quête de repères et pour les parents en demande de conseils, d'écoute.

Des temps forts organisés chaque mois en extérieur favorisent l'échange d'expérience entre les différentes familles et grands-parents de cœur mis en lien ou en attente de l'être, et permettent d'étendre son réseau.

Sur votre commune, un couple de jeunes retraités souhaite devenir grands-parents de cœur, nous attendons votre appel !

Informations : Sophie au 07 64 71 26 92 - 09 86 78 64 34 - contact@manou-partages.org

13 rue Gustave Eiffel, Nantes - Site : <https://www.manou-partages.org/>



NOUVEAUTÉS SUR EMPLOI.PAYS-ANCENIS.COM

Accéder à toutes les offres d'emploi locales, aux stages, propositions d'alternance... sur un seul et même site c'est possible grâce à la plateforme emploi gérée par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis : emploi.pays-ancenis.com

Depuis le début de l'année 2021, le site se dote de nouvelles fonctionnalités avec deux espaces inédits :

- **L'espace candidat** avec une nouvelle option appelée "CV catcher" : le demandeur d'emploi est invité à déposer son CV sur la plateforme afin qu'il soit instantanément compris et analysé. Des offres d'emploi correspondant à son profil lui sont alors proposées. Il ne reste plus qu'au candidat de regarder et déterminer quelle offre peut l'intéresser,

- **L'espace recruteur** où les entreprises peuvent accéder à une CVthèque afin de voir des CV correspondant à leurs besoins, déposer leurs offres d'emploi, suivre les annonces déposées, suivre les candidatures...

Découvrez, postulez, partagez les offres du territoire sur

<https://emploi.pays-ancenis.com>

Suivez toute l'actualité de la COMPA sur www.pays-ancenis.com, Facebook, Instagram et LinkedIn.

ANNULATION DU MARCHÉ DE L'ASCENSION

Face à l'évolution de l'épidémie et aux règles liées à l'état d'urgence sanitaire, la ville a décidé d'annuler le marché de l'Ascension. La forte affluence de la manifestation est incompatible avec les règles sanitaires du moment, et les chances d'obtenir une autorisation préfectorale sont quasi-nulles. La municipalité réaffirme sa volonté

de développer les animations ayant un impact positif pour le commerce. Elle le fera dès que le contexte sanitaire le permettra, notamment avec un gros temps fort à l'occasion des fêtes de fin d'année. Si le marché de l'Ascension est annulé, le marché habituel du jeudi aura bien lieu, sous réserve de nouvelles dispositions préfectorales d'ici-là.

ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Initialement prévues en mars, Les élections régionales et départementales auront lieu **les dimanches 20 et 27 juin 2021**.

Pour les opérations de vote, un protocole sanitaire va être adopté pour garantir la sécurité sanitaire dans les bureaux de vote.

Du fait du double scrutin, certains bureaux de vote vont être déplacés :

- la mairie vers le logis Renaissance,
- l'espace Georges Diverres vers le Bois Jauni,
- la salle Horizon vers la salle du Gotha.

Les lieux de vote seront ouverts de 8h à 18h

mais, sur décision du Gouvernement, les

horaires pourront être étendus de 8h à 20h

pour limiter les croisements de personnes.

Toute personne intéressée pour aider

à l'organisation de ces scrutins (tenue des bureaux de vote, dépouillement) peut se faire connaître au 02 40 83 87 00 ou à mairie@ancenis-saint-gereon.fr

Les procurations sont facilitées : soit un formulaire à remplir en gendarmerie ou au commissariat, soit sur www.maprocuration.gouv.fr (avec confirmation d'identité en gendarmerie).



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les inscriptions au concours des maisons fleuries se poursuivent

Le Syndicat d'Initiative et la ville d'Ancenis-Saint-Géréon organisent le Concours des maisons fleuries.

Tous les habitants peuvent participer à ce concours, **en fleurissant leur balcon, pied de mur ou jardin**. Seul impératif : que les **fleurissements soient visibles de la voie publique**. L'objectif est de valoriser les initiatives qui permettent d'égayer et embellir Ancenis-Saint-Géréon. Le jury, composé d'élus, du responsable des espaces verts et de bénévoles du Syndicat d'Initiative, notera les différents fleurissements au cours du mois de juin.

Parmi les critères de notation, le jury privilégiera les essences locales, l'aspect écologique et l'originalité des plantations.

Si la situation sanitaire le permet, la remise des prix aura lieu en septembre lors des Journées du patrimoine.

Les inscriptions seront prises en compte jusqu'au 30 mai.

Contact : syndicat.dinitiativ.ancenis@orange.fr ou par téléphone au : 02 51 14 06 96 ou 06 48 81 42 38



Bulletin d'inscription concours des maisons fleuries

Nom : Prénom :

Tél. :

Mail :

Adresse :

Bâtiment : Étage :

Je désire participer au concours communal des Maisons fleuries 2021 dans la catégorie :

N° 1 : ☐ Balcons, jardinières, terrasses

N° 2 : ☐ Pied de mur

N° 3 : ☐ Jardin inférieur à 50 m²

N° 4 : ☐ Jardin supérieur à 50 m²

☐ J'accepte sans contrepartie que des photos soient réalisées par les membres du jury et j'autorise la publication de celles-ci sur les supports de communication de la ville et dans la presse locale.

Bulletin à déposer avant le 30 mai au Syndicat d'Initiative – Espace Corail – 30 Place Francis Robert - 44150 Ancenis-Saint-Géréon

PERMANENCES DES ÉLU-ES

En mairie de 10h à 12h, chaque samedi.

Les samedis 1^{er} et 8 mai étant fériés, il n'y aura pas de permanences d'élus-és à ces dates.

Samedi 14 mai : Majorité : Mireille Loirat
Minorité : Séverine Lenoble

Samedi 22 mai : Majorité : Gilles Rambault
Minorité : Nicolas Raymond

Samedi 29 mai : Majorité : Fanny Le Jallé
Minorité : Cécile Bernardoni

Collecte de sang

Lundi 10 mai de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h, salle de la Charbonnière, Espace E. Landrain.

Organisée par l'association des Donneurs de Sang bénévoles du Pays d'Ancenis et l'EFS. Les besoins en sang étant importants, l'association compte sur la générosité des donneurs.

Site : dondesang.efs.sante.fr

Prévention déchets

Vous résidez dans une zone où les poubelles sont collectées en conteneurs enterrés. Pour y accéder, vous devez vous munir d'une carte.

Trois solutions pour obtenir la carte :

- En remplissant le formulaire en ligne sur le site de la COMPA

<https://www.pays-ancenis.com/vie-quotidienne/gerer-mes-dechets>

- Par téléphone au 02 40 96 31 89

- A l'accueil de la COMPA, centre administratif "Les Ursulines", Quartier Rohan

Pour rendre la ville plus agréable, merci de déposer vos déchets uniquement dans les conteneurs.

Contact : COMPA - Communauté de communes du Pays d'Ancenis

02 40 96 31 89 ou dechets@pays-ancenis.com

Permanence Information "Habiter mieux en Pays d'Ancenis"

2^e mardi du mois de 14h à 17h, à la COMPA.

La COMPA lutte contre la précarité énergétique dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH). Grâce au dispositif Habiter mieux, elle accompagne les habitants pour la réalisation de travaux de rénovation thermique des logements. Le bureau d'études SOLIHA a été missionné pour suivre les dossiers.

Les rendez-vous ont lieu dans le strict respect des mesures sanitaires.

Sur rendez-vous au 02 40 96 44 71. COMPA - Communauté de communes du Pays d'Ancenis

✂

Bulletin d'inscription concours des maisons fleuries



Syndicat d'Initiative

Concours des maisons fleuries

Espace Corail

30 Place Francis Robert

44150 Ancenis-Saint-Géréon

TRANSPORT SOLIDAIRE

En partenariat avec la ville, l'Amicale des Retraités d'Ancenis-Saint-Géréon propose un service de transport pour les personnes qui ne peuvent plus se déplacer avec leur véhicule. Il faut cotiser auprès de l'AMIRA ou du club de l'amitié Ancenis-Saint-Géréon pour en bénéficier, et être à jour de sa cotisation pour l'année en cours. Contacts : AMIRA au 06 98 44 37 24 ou amira.presidence@orange.fr ou Club de l'Amitié Ancenis-Saint-Géréon : clubamitie44150@orange.fr ou 06 30 87 75 27

En raison des mesures sanitaires, le transport ne se fait qu'avec une seule personne. Tous les motifs de déplacements sont désormais possibles : visites médicales, courses personnelles, coiffeur, etc.

Lun. 3 : LEBEAU Monique - 02 40 83 27 22
et BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36

Mar. 4 : ROUSSEAU Camille - 06 24 97 41 32 et
RONGEARD Dominique - 02 53 87 95 16

Jeu. 6 : BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36 et
BERTHOME Henri - 02 40 83 22 25

Lun. 10 : DURAND Colette - 06 26 34 06 45 et
RONGEARD Dominique - 02 53 87 95 16

Mar. 11 : DURAND Daniel - 07 81 27 18 73 et
ROUSSEAU Camille - 06 24 97 41 32

Jeu. 13 : Ascension

Lun. 17 : PAGET Jean-Marc - 06 70 19 54 39 et
LEBEAU Monique - 02 40 83 27 22

Mar. 18 : BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36 et
DURAND Daniel - 07 81 27 18 73

Jeu. 20 : BERTHOME Henri - 02 40 83 22 25 et
RONGEARD Dominique - 02 53 87 95 16

Lun. 24 : Pentecôte

Mar. 25 : ROUSSEAU Camille - 06 24 97 41 32 et
BERTHOME Henri - 02 40 83 22 25

Jeu. 27 : RONGEARD Dominique - 02 53 87 95 16 et
PAGET Jean-Marc - 06 70 19 54 39

Lun. 31 : LEBEAU Monique - 02 40 83 27 22 et
BLONDEAU Michel - 02 40 83 77 36

Réception du bulletin municipal

Le bulletin municipal va tout prochainement être distribué par une nouvelle société pour la mairie. Si vous constatez que vous, ou votre entourage, ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres comme auparavant, faites-le savoir au service communication de la ville

- au 02 40 83 87 02

- ou à communication@ancenis-saint-gereon.fr



"Les Rendez-vous" de juin 2021

Dépôt des informations : avant le 11 mai

Supplément de "Ancenis-Saint-Géréon notre ville"

Directeur de la publication : Rémy Orhon

Réalisation : Service communication

Edition : Ville d'Ancenis-Saint-Géréon - CS 30217

44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex

Courriel : communication@ancenis.fr

Site Internet : www.ancenis-saint-gereon.fr

Page Facebook : Ville d'Ancenis-Saint-Géréon